



# Aménagement de l'avenue de l'usine

## Contexte

Depuis plusieurs années, la commune de Fumel et la communauté de communes Fumel- Vallée du Lot travaillent conjointement à valoriser le patrimoine fuméolois et à améliorer les espaces publics. Plusieurs projets ont déjà été menés à terme :

- Réhabilitation du quartier HLM de Condat avec la démolition des barres HLM et la rénovation de l'ancienne maternelle en maison de quartier ;
- Travail autour des équipements de loisirs sur le haut de la ville : nouvelle piscine, restauration de la ludothèque, nouveau foyer des aînés, tennis couvert et restauration du centre culturel ;
- Le réaménagement du centre-bourg de Fumel (rue de la République et rue de l'Eglise) ;
- L'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée reliant Cahors à Monsempron-Libos et son équipement progressif en tables, bancs, espaces de jeux ... ;
- Le changement de l'éclairage public rue de la République, avenue Thiers, avenue Léon Blum et place Voltaire.

A présent, la commune de Fumel souhaite porter ses efforts sur la requalification de l'avenue de l'usine.

## Périmètre géographique de l'étude

1. **L'avenue de l'usine** : elle constitue l'entrée principale de Fumel depuis la route de Périgueux par la RD 710 reliant Fumel à Ribérac. C'est également depuis cette voie que sont desservies l'usine métallurgique de Fumel et la cité ouvrière.  
La commune projette son aménagement à court terme (horizon 2018) depuis le carrefour avec l'avenue Albert Thomas (route de Périgueux), jusqu'au pont sur le Lot, soit 1400 mètres linéaires et une emprise de 14.50 mètres de large couvrant une surface de 20 000m<sup>2</sup>.
2. **Foncier de l'usine et ses bâtiments** : certains secteurs de l'usine ne sont plus exploités. La commune souhaite que soit prise en compte une ouverture future de ces sites dans les projets d'aménagement de l'avenue, tout en préservant l'activité restante.
3. **Une stratégie de valorisation élargie à :**
  - a. L'ancienne gare et ses abords, à orienter autour d'activités touristiques et de restauration ;
  - b. La valorisation de la machine de Watt et de l'ancienne maison du directeur ;
  - c. Le Crassier : ancienne zone de dépôt de déchets métallurgiques, il couvre une surface de 6500m<sup>2</sup> comprise entre l'avenue de l'usine et la voie verte. Cette zone est polluée par l'ancienne activité industrielle et reçoit aujourd'hui un dépôt sauvage d'encombrants. La commune souhaite sa requalification en parc.

## La forme de l'étude

**La procédure de dialogue compétitif** est une procédure dans laquelle la mairie dialogue avec les candidats admis à participer à la procédure en vue de définir ou développer les solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base desquelles ces candidats sont invités à remettre une offre. Un des candidats est choisi à l'issue du dialogue : il deviendra alors maître d'œuvre du projet. Son rôle sera dès lors d'assister la commune dans la réalisation du cahier des charges.

Sur la dizaine de candidatures à la procédure de dialogue compétitif lancée par la commune de Fumel, 3 cabinets ont été retenus. Ils travaillent depuis le mois d'octobre 2016 sur leurs propositions d'aménagements.

## Le rôle du comité de pilotage

Un comité de pilotage a été mis en place par la commune, qui associe :

- Des élus de la commune de Fumel, de la majorité et de l'opposition
- La communauté de communes Fumel-Vallée du Lot
- L'UDAP47 (Unité Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)
- L'office de tourisme Fumel-Vallée du Lot
- Le service patrimoine du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne
- Le service patrimoine du Conseil Régional
- LA DESSC 47 (Direction de l'Education Sports et Soutien aux Collectivités du Conseil Départemental)
- La direction des infrastructures du Conseil Départemental
- Le CAUE 47 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Le comité a été invité à participer à toutes les réunions avec les cabinets, et plus particulièrement :

- Visite collective du site avec les candidats retenus
- Réunion 1 (janvier 2017) : présentation du diagnostic, des enjeux, des orientations d'aménagement
- Réunion 2 (mars 2017): définition de la stratégie et formalisation des intentions d'aménagement

Lors de ces moments d'échanges, les membres du comité ont pu poser des questions aux candidats et donner leur avis sur les différentes propositions.

## Réunion publique du 13 avril 2017

Cette réunion a pour objectif de présenter les solutions proposées par les 3 candidats aux Fumélois et aux usagers de l'avenue de l'usine. Elle doit permettre à chacun de donner son avis concernant les futurs aménagements, et notamment ceux concernant l'avenue de l'usine. Les avis récoltés doivent éclairer le comité de pilotage.